



DEVENIR *Ecopaysans* en PROVENCE

Dispositif de formation et d'accompagnement
vers l'installation

En partenariat avec APTE, CFPPA 13, ADEAR13 et 84, Agribio 84.

En
formation continue

Durée

161 h en centre et 105 h en entreprise.

Dates

Septembre et avril

Horaires

8h30-12h30 & 13h30-16h30

Lieu

Cavaillon et Orgon

Mode de financement et tarif

Nous contacter.

Contact :

Elodie PITON 04 90 60 80 90
elodie.piton@educagri.fr

Campus Provence-Ventoux CFPPA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
cfppa.carpentras@educagri.fr
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>
<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de résultat
sur notre site internet.

Informations pratiques :
www.ecopaysans.fr

Le travail et les métiers

Devenir agriculteur et vivre de son métier :

Produire avec des techniques **respectueuses de l'environnement**,
Rechercher une plus grande **autonomie énergétique** sur sa ferme,
Commercialiser sa production préférentiellement via des **circuits locaux**,
Gérer de manière responsable les **déchets** de l'exploitation,
Construire ses installations et bâtiments avec des techniques d'**éco-construction**.

Le parcours de formation et d'accompagnement permet d'avancer vers la création de son exploitation agricole.

Les objectifs pédagogiques : « Etre capable de... »

- Trouver des références technico-économiques liées à une production.
- Déterminer son besoin et sa capacité de production, son calendrier de production et le temps de travail associé.
- Identifier les avantages et inconvénients liés aux différents statuts sociaux juridiques et fiscaux en vue de choisir les statuts adaptés à son propre projet.
- Savoir lister les différents modes de financement possibles pour un projet d'installation agricole.
- Construire un plan de trésorerie et un prévisionnel économique.
- Établir un chiffrage de son activité et un plan de financement et faire le lien avec son projet d'installation.
- Situer les différentes filières, les circuits commerciaux et leurs exigences, notamment en circuits courts.
- Identifier les avantages et inconvénients de chaque choix commercial.
- Savoir lister les différentes étapes-clés d'une installation et maîtriser la chronologie de ces étapes.
- Pouvoir réaliser l'ensemble des démarches administratives nécessaires à l'installation, en particulier la recherche de foncier.
- Identifier les conséquences de choix stratégiques en termes d'économie d'énergie, d'éco-construction et de gestion des déchets dans le cadre d'un projet agricole.

Le public et modes de financement

Prise en charge financière possible pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux par VIVEA (pas de rémunération directe) ;

Formation éligible au CPF.

Autres statut : auto-financement ou au cas par cas avec les OPCA concernés.

Les Prérequis

Avoir une petite expérience de l'agriculture (possibilité de faire du stage avant entrée en formation si jugé nécessaire).

Les conditions d'entrée

Avoir 18 ans ou plus.

Participer à un entretien de recrutement (motivation, adéquation du projet).



Mise à jour
Nov 2022



Contenu de la formation

D'une durée allant de 3 mois à 2 ans, le dispositif propose trois modules de formation obligatoires, de quelques jours de formation à distance et des modules complémentaires à la carte, des périodes de stage, un paysan-tuteur référent pour chacun et un accompagnement personnalisé tout au long de votre parcours.

Temps	Contenu	Durée
De l'idée au projet	Construire un projet d'installation en cohérence avec son projet de vie Mes motivations, mes peurs, mon idéal Mon parcours de vie, mes ressources pour mon projet Mes contraintes personnelles, les adaptations pour en tenir compte Ma famille et mon projet	2 jours
Des clés pour devenir éco-paysans	Analyser les systèmes d'exploitation en agriculture biologique : Visites de fermes variées en terme de taille, de productions, de commercialisation Analyse des systèmes et comparaisons Situer son projet dans ce panorama Les bases de la production, de la commercialisation, de la gestion d'entreprise, des économies d'énergie en agriculture	8 jours
Module à distance	Chiffrer son projet (obligatoire) Au choix : <ul style="list-style-type: none"> ◇ Production végétale ◇ Production animale ◇ Foncier et urbanisme ◇ Energies renouvelables et eco-construction 	4 jours
Stages en entreprise	Acquérir des compétences en situations professionnelles Gestes techniques de production, de commercialisation Suivi de culture Gestion du sol et des adventices	2 à 3 semaines
Construire son projet	Ateliers projet pour écrire son projet, en groupe Choisir les statuts sociaux, juridiques et fiscaux les plus pertinents Chiffrer son projet : plan de financement, plan de trésorerie et compte de résultat Faire des choix techniques et cohérents en terme de production, de commercialisation et d'énergies	9 jours
Acquérir des compétences pour mon métier	A la carte, en fonction des compétences déjà acquises par chacun : Bases en agronomie Techniques de production Commercialisation des produits agricoles Gestion de l'entreprise Eco-construction et économies d'énergie à la ferme.	En fonction des besoins et des souhaits
Tutorat paysan et accompagnement technique Agribio 84 : pour les projets en cours de démarrage (foncier acquis) : conseils sur la gestion du sol, le calendrier de culture, les débouchés commerciaux,...		Tout au long du projet
Accompagnement de projet : sur toutes les composantes du projet du prévisionnel économique au choix de commercialisation, en passant par la recherche de foncier et le lien entre projet de vie et projet professionnel		Selon les besoins, tout au long du projet (8 RDV max)

Evaluation

Présentation orale de leur projet en fin de formation.

Validation de la formation

Certificat de réalisation remis à chaque stagiaire.



*Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.
Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr*